



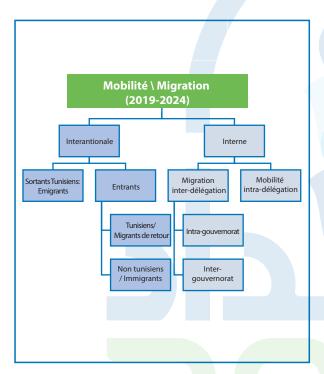
FLASH Migration

SEPTEMBRE 2025



INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) constitue l'un des instruments statistiques les plus importants pour l'analyse des phénomènes migratoires en Tunisie. En tant qu'opération exhaustive de collecte de données, il offre une vision globale et actualisée de l'ampleur et de la dynamique des migrations, tant internes qu'internationales. Le recensement distingue, d'une part, la migration interne, entre les délégations et les gouvernorats, qui reflète les déplacements de population au sein du territoire et, d'autre part, la migration internationale, qui englobe à la fois les immigrants étrangers résidant en Tunisie, les migrants de retour de nationalité tunisienne et les émigrants ayant quitté le pays au cours de la période intercensitaire (novembre 2019 - novembre 2024). Cette double dimension, interne et internationale, confère au RGPH 2024 une pertinence particulière pour l'étude des recompositions territoriales, des transformations démographiques, économiques et sociales associées aux mobilités.



	Catégori e	Interne			Internationale		
		Mobilité Intra-délégation	Migration Intra-gouvernorat	Migration Inter-gouvernorat	Les entrants	Les sortants	Mobilité générale
	1987–1994	1 176 000	249 000	380 752	42 400		1 848 200
	1999–2004	787 941	283 889	426 536	28 486	76 474	1 603 326
\	2009–2014	868 167	257 724	430 553	43 642	65 927	1 666 014
	2019–2024	542 876	157 590	228 458	35 253	156497	1 120 674

Mobilité générale (2019-2024)

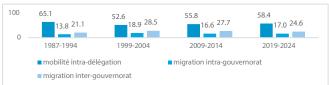
- · La mobilité totale a concerné 1,1 million de personnes, en baisse par rapport aux périodes précédentes (plus de 1,6 million auparavant).
- · Les migrations inter-gouvernorats ont atteint 228 458 personnes, contre plus de 430 553 dix ans plus tôt.
- · Les changements de domicile à l'intérieur des délégations restent majoritaires, avec 542 876 personnes.
- Le nombre de migrants tunisiens vers l'étranger s'élève à 156497 personnes entre 2019-2024, contre 65 927 entre 2009-2014.
- 35 253 entrées en Tunisie, soit20 683 Tunisiens de retour et 14 570 entrants étrangers.

MIGRATION INTERNE

MOBILITÉ INTERNE:

La mobilité interne, appréhendée dans le cadre du RGPH par la comparaison des lieux de résidence entre 2019 et 2024, a concerné 928 924 personnes en Tunisie (Figure 1). Parmi eux, près de 42 % relèvent de la migration au sens strict, ayant changé de délégation de résidence, tandis que les autres déplacements se sont effectués à l'intérieur de la délégation d'origine.

Figure 1 : Répartition de la mobilité interne par type de mouvement et période (%)



MIGRATION INTERNE: LA MIGRATION INTER-GOUVER-

Entre 2019 et 2024, la migration inter-gouvernorat a concerné 228 458 personnes, contre 430 553 au cours de la période 2009-2014 soit une diminution significative des flux de la migration interne.

Profil des migrants inter-gouvernorat :

Entre 2019 et 2024, la migration inter-gouvernorat a concerné 103 711 hommes et 124 747 femmes. Elle est surtout concentrée chez les jeunes adultes, avec un pic entre 20 et 24 ans, suivi des 25-29 ans où les femmes sont majoritaires.



























Les effectifs demeurent significatifs jusqu'à 35-39 ans, avant de décroître progressivement après 40 ans, tandis que les enfants (0-14 ans) et les personnes âgées de 60 ans et plus, apparaissent faiblement représentés.

Figure 2: Répartition des migrants inter-gouvernorat par groupe d'âge et sexe (2019-2024)



Entre 2009-2014 et 2019-2024, les migrants inter-gouvernorat enregistrent une amélioration sensible de leur niveau d'instruction, marquée par un recul des faibles niveaux (néant et primaire). Dans le même temps, la part des personnes ayant un niveau supérieur progresse nettement, dépassant celle du secondaire.

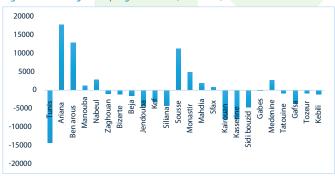
Figure 3: Répartition des migrants interne par niveau d'instruction et période (%)



Soldes de la migration interne par gouvernorat :

Les soldes migratoires des gouvernorats mettent en évidence des disparités territoriales significatives. Des gouvernorats tels que l'Ariana (+17804), Ben Arous (+12851), et Sousse (+11240) connaissent des entrées nettes de migrants, tandis que Tunis (-14231) ainsi que plusieurs autres gouvernorats comme Kairouan (-7913) et Kasserine (-7917), enregistrent des départs nets importants. D'autres régions, comme Gabès (-172) et Sfax (+784), se caractérisent par des mouvements migratoires relativement équilibrés.

Figure 4: Solde migratoire par gouvernorat (2019-2024)



MIGRATION DE RETOUR

MIGRANTS DE RETOUR : LES ENTRANTS TUNISIENS :

Profil des migrants de retour :

Entre 2019 et 2024, 20683 Tunisiens sont revenus de l'étranger, dont 59.5 % hommes et 40.5 % femmes. La migration de retour concerne principalement les adultes âgés de 25 à 44 ans, motivés surtout par des raisons professionnelles et familiales. Un second pic apparaît après 60 ans, révélant des dynamiques liées à la retraite ou au regroupement familial.

Figure 5 : Répartition des migrants de retour par groupe d'âge (%)



Les migrants de retour présentent un niveau d'instruction relativement élevé. Près de 40 % ont atteint le cycle secondaire et 40,3 % présentent un niveau d'instruction supérieur, 4,8% qui n'ont aucun niveau d'instruction. Cette structure éducative confirme que la migration de retour concerne principalement des individus instruits, détenteurs d'un capital humain significatif.

Figure 6: Migrants de retour par niveau d'instruction (%)



Gouvernorat de retour :

Entre 2019 et 2024, la majorité des retours s'est concentrée dans les gouvernorats du Nord et Centre Est du pays : Tunis (15.2 %), Ariana (10.3 %), Ben Arous (9 %) et Sousse (8.7 %). À l'inverse, certains gouvernorats enregistrent des proportions marginales, tels que Tozeur (0,5 %) et Zaghouan (0,4 %), traduisant une forte disparité régionale dans la répartition des retours.

Pays de provenance des retours :

Entre 2019 et 2024, les migrants tunisiens de retour proviennent majoritairement d'Europe (50 %), avec une prédominance de la France (29,9 %) et de l'Italie (7.6 %), suivies par l'Allemagne (5,1 %). Les pays du Golfe (26,1 %) constituent le deuxième pôle de provenance. Enfin, la Libye (4,8 %) et l'Algérie (2,5 %) gardent une place notable en tant que destinations de proximité et de retour.

Figure 7: Répartition des migrants de retour par pays de provenance (%)



























FLASH Migration SEPTEMBRE 2025



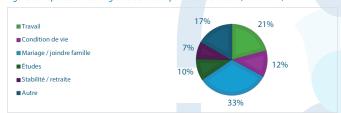
Emploi des migrants de retour :

Parmi les migrants de retour, 41.6% d'entre eux sont insérés sur le marché du travail, tandis que 8.7 % sont au chômage. Par ailleurs, 49.7 % sont inactifs, proportion qui traduit l'importance des retours liés à la retraite, aux responsabilités familiales ou à d'autres motifs non économiques.

Motif de retour

Les retours de migrants sont principalement motivés par le regroupement familial ou le mariage, qui concernent 33 % des cas, suivies des raisons professionnelles, touchant 21% des individus. D'autres motifs, tels que la recherche de meilleures conditions de vie/logement (12%), la poursuite des études (10%) ou la retraite (7%), offrent ainsi une vue d'ensemble complète des déterminants de la migration de retour.

Figure 8 : Répartition des migrants de retour par motif de retour (2019-2024)



IMMIGRATION EN TUNISIE

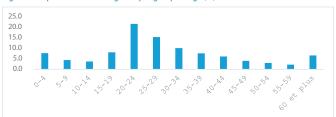
L'IMMIGRATION EN TUNISIE: ENTRANTS NON TUNI-**SIENS:**

Profil des immigrants:

Entre 2019 et 2024, 14570 entrants non tunisiens se sont installés en Tunisie, dont 61.8% hommes et 38.2 % femmes. Cette immigration concerne principalement des jeunes adultes, notamment les 20-24 ans (21.5%) et les 25-29 ans (15.3%), ce qui reflète des motivations liées aux études et à l'emploi. Les enfants (0-14 ans) et les personnes âgées (60 ans et plus) présentent également des proportions relativement importantes.

Paer ailleurs, le profil éducatif des immigrants en Tunisie se caractérise par une majorité ayant atteint le niveau secondaire (31,0 %) et supérieur (42,5 %), tandis que 8,7 % disposent d'un niveau primaire et 17,8 % n'ont aucun niveau d'instruction.

Figure 9: Répartition des immigrants par groupe d'âge (%)



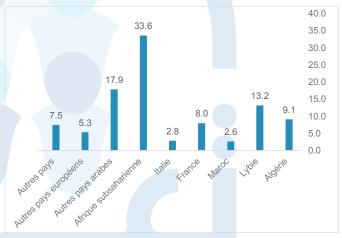
Gouvernorat de résidence des immigrants :

La répartition des immigrants est largement concentrée dans le Grand Tunis, en particulier à Tunis (37,3 %) et Ariana (18,2 %), ainsi que dans certains pôles côtiers tels que Sousse (11,3 %), Médenine (5,8 %) et Sfax (5,3 %). À l'inverse, certains gouvernorats comme Siliana, Zaghouan et Tozeur, présentent une immigration très limitée.

Pays de provenance des immigrants :

La population immigrante est majoritairement originaire d'Afrique subsaharienne (33.6 %), confirmant le poids croissant de cette région dans les flux migratoires vers la Tunisie. S'y ajoutent les pays voisins du Maghreb, avec une présence notable de la Libye (13.2 %) et de l'Algérie (9.1%). Les pays européens contribuent également à ces flux, en particulier la France (8%) et l'Italie (2,8%).

Figure 10: Répartition des immigrants par pays de provenance (%)



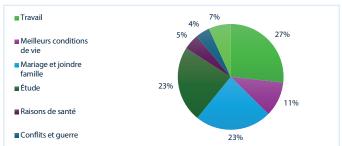
Emploi des immigrants:

Entre 2019 et 2024, 33,2% des entrants non tunisiens sont insérés sur le marché du travail. 9.6% sont au chômage, tandis que 57.2% se situent en dehors de la main d'œuvre.

Motif d'entrée des immigrants

L'entrée des immigrants sur le territoire tunisien est principalement motivée par des motifs professionnels (27 %), le regroupement familial et le mariage (23 %), soulignant le rôle central de l'emploi et des liens familiaux dans les dynamiques migratoires. La poursuite des études représente également une motivation significative (23 %).

Figure 11: Répartition des immigrants par motif d'entrée (%)





























EMIGRATION DES TUNISIENS

L'ÉMIGRATION DES TUNISIENS : LES SORTANTS TUNI-**SIENS**

Profil des émigrants :

En 10 ans, l'émigration des tunisiens a plus que doublé, passant de 65927 entre 2009 et 2014 à 156497 migrants entre2019 et 2024, avec une féminisation croissante passant de 16,7% à 25,2%.

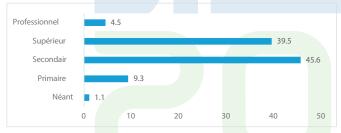
Les migrants tunisiens demeurent majoritairement jeunes, concentrés dans le groupe d'âge de 20 à 34 ans. A l'inverse, les enfants et les personnes âgées constituent une faible proportion, soulignant que l'émigration touche essentiellement des individus actifs plutôt que des familles entières.

Figure 12: Répartition des émigrants par groupe d'âge (%)



Le profil éducatif des émigrants tunisiens entre 2019 et 2024 met en évidence une population globalement instruite: 45,6 % ont un niveau secondaire et 39,5 % un niveau supérieur. Le primaire représente 9,3 %, tandis que la formation professionnelle ne représente que 4,5 %. Cela confirme le rôle central de l'éducation dans les dynamiques migratoires.

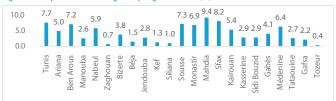
Figure 13: Répartition des émigrants par niveau d'instruction (%)



Gouvernorat de résidence avant départ :

La distribution des émigrants tunisiens par pays de résidence avant départ en 2019-2024 illustre une concentration importante des flux migratoires dans les zones côtières. À ce titre, les taux les plus élevés sont enregistrés dans les gouvernorats de Mahdia avec 9,4% des migrants, Sfax 8,2%, Sousse 7,3%, Tunis 7,7% et Médenine avec 6,4%.

Figure 14: Répartition des émigrants par gouvernorat (%)



Emploi des émigrants tunisiens :

72% des émigrants tunisiens sont engagés dans une activité professionnelle à l'étranger, tandis que 12% se trouvent en recherche d'emploi sans succès. Par ailleurs, 15% n'ont pas entrepris de démarches pour s'insérer sur le marché du travail, en raison notamment d'études, de regroupement familial ou d'autres contraintes personnelles.

Pays d'accueil des émigrants tunisiens :

Entre 2014 et 2024, l'émigration des Tunisiens demeure principalement orientée vers l'Europe, avec une augmentation des flux à destination de la France (27556 à 61943), de l'Italie (8645 à 27553) et de l'Allemagne (2998 à 12450), tandis que les départs vers la Libye (10644 à 3742) connaissent un recul marqué. Parallèlement, on observe une diversification croissante de destinations moins habituelles que par le passé.

Motifs de migration des Tunisiens :

La migration des Tunisiens est principalement motivée par des raisons professionnelles à savoir la recherche de travail 45,5%, et l'obtention d'un contrat de travail ou d'une mutation 22,7%. Viennent ensuite les motifs liés aux études 15,8% et aux raisons familiales 9,4%, tandis que les autres déterminants demeurent moins importants.



Le calcul des indicateurs a été effectué sur la base de 146 465 migrants, à l'exception de la répartition par gouvernorat et par pays.

















L'effectif total s'élève à 156 497.

L'écart, de l'ordre de 10 032, correspond aux personnes dont les caractéristiques sociodémographiques n'ont pas été déterminées.